

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 11384
Numéro SIREN : 793 501 487
Nom ou dénomination : SingTime

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2022 sous le numéro de dépôt 62431

SINGTIME

Société par actions simplifiée au capital de 41.044,55 euros

Siège social : 40, avenue de la République – 75011 Paris

793 501 487 RCS Paris

(la "**Société**")

**EXTRAIT DES DÉCISIONS UNANIMES DE LA COLLECTIVITÉ DES ASSOCIÉS
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ EN DATE DU 5 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 5 mai,

[...]

Les Associés ont, préalablement aux présentes, pris connaissance des documents suivants :

- un exemplaire à jour des statuts de la Société ; et
- la lettre de démission, avec prise d'effet immédiate, de Monsieur Élie Kouby de son mandat de membre du comité stratégique de la Société (le "**Comité Stratégique**") signée en date de ce jour (la "**Lettre**").

Les Associés ont, dans ce cadre, pris les décisions ci-dessous portant sur l'ordre du jour suivant :

- (i) constatation de la démission d'un membre du Comité Stratégique et nomination d'un nouveau membre du Comité Stratégique ; et
- (ii) pouvoirs pour les formalités légales.

Ceci étant rappelé, les Associés donnent acte de leur complète et préalable information au regard des décisions qui leurs sont soumises au titre des présentes, conformément à la loi, aux règlements et aux statuts de la Société.

*

*

*

PREMIÈRE DÉCISION

Constatation de la démission d'un membre du Comité Stratégique et nomination d'un nouveau membre du Comité Stratégique

Les Associés,

connaissance prise (i) des statuts de la Société, ainsi que (ii) de la Lettre,

prennent acte de la démission de Monsieur Élie Kouby avec effet à compter de ce jour,

décident par conséquent de nommer, en qualité de nouveau membre du Comité Stratégique et pour une durée indéterminée, **Monsieur Alban Gérard**, né le 14 mai 1985 à Lewiston (États-Unis d'Amérique), de nationalité française, demeurant 16, rue de Maubeuge – 75009 Paris, en remplacement de Monsieur Élie Kouby,

décident que cette nomination prendra effet à compter de ce jour,

[...]

prennent acte que ce dernier a d'ores et déjà fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du Comité Stratégique et qu'il n'était frappé par aucune mesure, ni disposition législative ou réglementaire susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

SECONDE DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités légales

Les Associés,

donnent tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait des présentes à l'effet de remplir toute formalité légale requise.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

*

*

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait lequel, après lecture, a été électroniquement signé par le président de la Société au travers du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com) conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du code civil.

DocuSigned by:
 Arnaud Studer
83B8B0835F534D9...

Monsieur Arnaud Studer

Président de la Société